

secteur privé s'alliaient pour parrainer des réfugiés et les aider à s'établir, et cette collaboration a été couronnée d'un éclatant succès. Cette compassion doublée d'un sens pragmatique est profondément enracinée dans le caractère des Canadiens et nous singularise autant que nos langues, notre littérature et les autres éléments de la culture que constitue le Canada.

Cette tradition repose en partie sur la volonté d'intervenir pour aider les gens d'autres pays dont les régimes violent ou ignorent des droits que nous considérons comme fondamentaux. Certains esprits étroits font valoir que les pratiques de l'Union soviétique, ou encore celles de l'Afrique du Sud, du Salvador ou du Nicaragua relèvent de questions internes et ne nous concernent pas. Le Canada rejette cette vision des choses. Nous avons signé et appuyons la Déclaration internationale des droits de la personne, l'Accord d'Helsinki et d'autres accords qui affirment la primauté des droits de la personne. En tant que démocratie, dont les traditions remontent à la Grande Charte, nous sommes particulièrement choqués par l'attitude de certains pays, tel l'Afrique du Sud, qui, tout en se targuant de pratiquer la démocratie et de partager nos coutumes, foulent au pied les droits fondamentaux de leurs citoyens.

Pour notre part, nous acceptons que d'autres pays passent au crible notre propre performance, et l'un des premiers gestes du gouvernement Mulroney a été de modifier une disposition de la Loi sur les Indiens qui était en violation des dispositions du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et qui ont trait à la discrimination sexuelle contre les femmes.

Dans une perspective pragmatique, il n'y a rien de plus difficile en politique étrangère que de décider quand et comment réagir lorsque les droits de la personne sont bafoués. Nous pouvons nous enorgueillir de ce que peu de pays aient des normes aussi élevées que les nôtres. Moins nombreux encore sont ceux qui sont aussi scrupuleux que le Canada lorsqu'il s'agit de respecter ces normes, y compris dans notre politique étrangère. Si nous refusons systématiquement de traiter avec les pays qui ne satisfont pas à nos normes élevées, nous serions pratiquement seuls dans notre camp. Notre commerce chuterait, notre aide au développement se tarirait et nous devrions fermer nos ambassades. Nous deviendrions une nation aux normes impeccables, mais dénuée de toute influence. Dans certains cas, le défi consiste à déterminer si c'est en intervenant ou en nous abstenant